

Bulletin municipal

Le mot du Maire

« A mi-chemin de la saison estivale, nous ne pouvons que nous réjouir de la qualité des animations qui ont été proposées. Mais que de travail encore pour développer l'accueil d'un public que nous souhaiterions plus nombreux ! Je peux vous annoncer une nouvelle dont nous venons juste d'avoir la confirmation : nous aurons en août, à titre expérimental, une navette électrique pour conduire touristes et Vézéliens du parking du bas du village jusqu'à la basilique. »

Hubert Barbieux

■ Travaux

Présentation des travaux de la basilique

Samedi 4 juillet, Frédéric Didier, architecte en chef des Monuments Historiques chargé des travaux de restauration du chœur et de la crypte, a expliqué aux conseillers municipaux, aux membres du Comité consultatif citoyen et aux Vézéliens qui le souhaitaient les différentes composantes du futur chantier.

C'est un auditoire particulièrement intéressé que M. Didier a conduit du parvis de la basilique jusqu'à la crypte, s'arrêtant à chaque étape importante.

La nef et l'avant-nef donnant quelques inquiétudes, il sera nécessaire d'y opérer en premier lieu une étude de stabilité – programmée et entièrement subventionnée. C'est pourquoi la première tranche de travaux va se porter sur le chœur et la crypte.

UN ÉDIFICE QUI GARDE SON MYSTÈRE

Il est impossible de savoir quel était l'état exact de la basilique au moment de sa construc-



tion. Avait-elle des vitraux? Probablement, mais lesquels? Était-elle couverte de peintures murales, comme les quelques

exemples qui subsistent encore? Certaines voûtes des chapelles rayonnantes portent la trace

de badigeons couleur ocre; était-il généralisé? Bien malin qui pourrait le dire!

C'est pourquoi il n'est pas question, pour M. Didier, de vouloir reconstituer le passé à une période précise, mais bien davantage de préserver ce que l'Histoire a fait de ce lieu fascinant.

LES VOÛTES

Elles demandent à être restaurées, car les infiltrations d'eau passées les ont endommagées.



Elles seront donc recouvertes d'un badigeon qui respectera leur couleur actuelle: clair ou ocre, selon les endroits, en veillant à bien harmoniser l'ensemble – sans uniformiser. La seule partie peinte qui subsiste – témoin de ce que dut être



autrefois le chœur – sera mise en valeur, mais non recopiée. Les pierres abîmées seront reconstituées à l'identique.

De même, il n'y aura pas de tentative de reconstitution des quelques peintures murales des



colonnes: elles seront nettoyées et revalorisées, pour ne pas en perdre la trace.

LES VITRAUX

Certes, la basilique primitive avait très probablement des vitraux colorés. Mais sa renommée d'aujourd'hui, ce qui en fait l'atmosphère extraordinaire, ce sont les jeux de lumière entre le narthex, la nef et le chœur.

C'est pourquoi les vitraux seront simplement nettoyés et restaurés, et les joints rendus étanches pour éviter désormais les infiltrations d'eau et la condensation qui endommageait les enduits.

LA CRYPTÉ



Photo tirée du livre *Vézelay*, de Marie Béchet, édition Alpina, 1954

Elle est un lieu émouvant, un lieu de mystère et de recueillement. Toute la restauration tendra à respecter et développer son caractère propre.

Les voûtes étaient recouvertes de peintures murales, dont un beau Christ en gloire que Francis Sallé Juillet 2014 du XIII^e siècle. Elles ont malheureusement été en partie brossées par des personnes soucieuses d'en nettoyer le noir de fumée des cierges, et on ne pourra pas tout reconstituer. Mais les quelques échantillons de nettoyage qui ont été réalisés sont très prometteurs.



Échantillon de nettoyage d'une voûte de la crypte.

Le sol sera légèrement égalisé sans masquer les pierres, l'éclairage et le mobilier liturgique revus en accord avec le clergé affectataire. Le décor néogothique de la confession qui contient les reliques de sainte Marie-Madeleine sera rafraîchi, et les grilles seront remplacées par d'autres, plus médiévales.

SEPT MOIS DE TRAVAUX

Les travaux débuteront donc en septembre et devront être terminés pour le mois d'avril.

Durant toute cette période, l'accès au chœur sera condamné; L'autel sera avancé pour permettre de continuer à célébrer les offices dans la basi-

VÉZELAY

■ Vie municipale

Un grand moment de convivialité

C'était une "première" depuis de nombreuses années: le Conseil municipal a souhaité faire de la fête nationale une occasion de rencontre amicale pour tous les Vézéliens qui le souhaitent. C'est ainsi que quelque 70 personnes, venues du bourg et des écarts, habitants à l'année ou résidents secondaires, se sont retrouvées dans les jardins de la Mairie pour un apéritif suivi d'un repas partagé.



Le 14 juillet, peu importent les opinions politiques ou religieuses, peu importent les querelles de voisinages ou les clivages de tous ordres: c'est une journée idéale pour se retrouver.

Et il faut croire que le ciel l'avait compris, lui aussi: le temps si maussade les jours

précédents – de quoi donner quelques angoisses aux organisateurs – s'est brutalement éclairci à l'aube, après une nuit de pluie intense, et c'est le soleil qui accueilli le festin préparé par chacun. Salades composées, pâtés en croûte maison, quiches, desserts variés et même verri-

nes de crème glacée, le buffet était abondant et varié. Et chacun a pu trouver place autour d'une des tables couvertes aux couleurs du drapeau français.

De l'avis de tous les participants, ce fut une belle réussite: une initiative à renouveler.

Un grand moment d'émotion

Micheline Foret, présidente de l'association des *Amis des Bois de la Madeleine*, avait depuis quelques temps désiré, avec les membres de son bureau, recevoir Michel Thouvenot, écrivain, pour lui remettre avec M. le Maire et M. le Président du Conseil Général la médaille de la Ville de Vézelay pour ses quatre oeuvres. Elle souhaitait également rappeler la mémoire de Roland Forgeard, poète, écrivain, et celle de Claude Collin, enfant du village. Tous trois se sont cotoyés du plus jeune âge jusqu'à la disparition de Roland et de Claude. Ils étaient fort amoureux de l'écriture et de la nature.

La famille de chacun était représentée.

Micheline Foret a évoqué leur vie dans un récit entrecoupé de poèmes, témoignages, musiques – les trompes de chasses furent particulièrement remarquées.

Puis Michel Thouvenot a lu un long poème dans lequel il évoque son école des Bois de la Madeleine et ses deux compagnons.

Après les discours de MM. Hubert Barbieux et André Villiers, ce fut la remise de la médaille de Vézelay, suivi par un repas très convivial partagé par une bonne soixantaine de personnes, puis du dépôt de gerbes sur les tombes de MM. Forgeard et Collin.



VÉZELAY

■ Animations et événements

Un début d'été très animé

FÊTE DE LA MUSIQUE ET FEUX DE LA SAINT-JEAN



Cette année, le 21 juin tombant un samedi, Vézelay attirait à la fois les mélomanes, les admirateurs du chemin de lumière de la basilique et les amateurs de fête et de danse.

L'après-midi fut ponctué de très nombreuses animations organisées par la Cité de la Voix : percussions, concerts d'instruments fabriqués dans des courges, chant grégorien... Le soir, c'était un concert musical japonaise, organisé par la mairie. Puis, dans la plus grande tradition des feux de la Saint-Jean, on pouvait partager le barbecue et la danse aux Bois de la Madeleine, où le feu fut monumental et spectaculaire, ou Place Borot... Bien des amateurs ont réussi à profiter des deux événements.



Au petit matin du dimanche le petit-déjeuner musical au lever du soleil arriva comme une apothéose.

CHANTIER AVEC L'ASSOCIATION "REMPARTS"



Cet été a vu se réaliser le premier chantier de la toute nouvelle association *Vie et patrimoine* présidée par Mme Kanapell. Une dizaine de jeunes bénévoles et motivés, venus pour certains de loin, se sont activés sur le Chemin de ronde Sud pour défricher, délierrer, dégager et retirer les excédents de terre afin de retrouver le palier, les emmarchements et la première rampe d'accès à la terrasse sur le rempart. Ils ont ensuite nettoyé et rejointoyé le mur de soutènement.

En espérant que cet essai soit conforté dans les années à venir, nous remercions chaleureusement tous ces jeunes.

PROMENADE BOTANIQUE

Le territoire de Vézelay et des communes proches réunit un ensemble de sites remarquables et de biotopes naturels uniques ; sa flore spécifique pourrait être mise en valeur par des événements grand public.

C'est pour mieux découvrir cet environnement du Vézélien que, le 18 juillet au matin, une douzaine de "lève-tôt" ont suivi Marc Grollimund, ethnobotaniste, sur le chemin de ronde de Vézelay, afin de découvrir les plantes sauvages et cultivées qui agrémentent notre colline. Cette promenade était proposée aux membres du Conseil municipal et de l'Office de tourisme, et quelques personnes se sont avec bonheur jointes au groupe pour regarder, écouter, sentir... et finalement déguster, chez Annie Cartou, quelques spécialités salées ou sucrées à base d'orties, de feuilles et de fleurs de bourrache et autres plantes sauvages que nous pouvons récolter ici.



UN 19 JUILLET TRÈS RÉUSSI

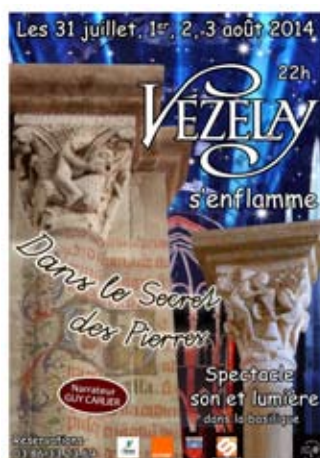
Après la montée aux flambeaux, le feu d'artifice de Vézelay était attendu par un nombre impressionnant de visiteurs, dont beaucoup venaient des communes environnantes. Et aucun n'a été déçu, le bouquet final était particulièrement réussi.

Il fut suivi par le traditionnel «bal du 14 juillet», dans une ambiance que tous ont trouvée excellente.



Dans vos agendas

TROIS SPECTACLES SOUTENUS PAR LA VILLE DE VÉZELAY



Du 31 juillet au 3 août à 22h
Spectacle son et lumière *Vézelay s'enflamme*: *Dans le secret des pierres* dans la basilique. Tarifs: 16 € - enfants jusqu'à 12 ans: 10 € - gratuit jusqu'à 4 ans (sans place assise). Billetterie à l'office de tourisme.



Mercredi 6 août à 21 h 30
Spectacle équestre itinérant *Sur les sentiers tziganes* derrière la basilique, précédé d'une parade dans le village. Tarifs: 12 € - enfant de 4 à 12 ans: 8 € - gratuit moins de 4 ans. Plus d'infos au 06 51 81 94 80



Vendredi 15 août à 21 h
Théâtre Nomade *Le Café* d'après Carlo Goldoni, sur la place Borot.
Libre participation.

UNE EXPOSITION

Du 15 août au 1er septembre de 14 h à 17 h, salle gothique: exposition *Cent portraits des Vézéliens il y a 25 ans* peints à la tempera à l'œuf par Anne Everett. Entrée libre.

LES QUOTIDIENNES DE LA CITÉ DE LA VOIX

Tous les jours sauf le lundi, jusqu'au 9 août:

À 16h dans la basilique: *Basilique en musique*, concert gratuit de 20 minutes (sauf le 29 juillet)

À 17h dans les jardins de la Cité de la Voix: *La Cité en musique*, concert gratuit de 40 minutes, suivi le vendredi de dégustations de vins du Vézélien.

LES RENCONTRES MUSICALES DE VÉZELAY

Du 21 au 24 août, à Asquins, Saint-Père, sur la Place Borot, dans la Basilique...

Programme complet à l'Office du Tourisme et à la Cité de la voix, et sur <http://www.rencontresmusicalesdevezelay.com>



■ Communication

Site internet

Le site internet de la Commune de Vézelay avance à grands pas. Il devrait être opérationnel en septembre et contenir de nombreuses informations utiles tant pour les Vézéliens que pour les personnes de passage – sans se substituer aux sites existants, comme l'Office du tourisme ou l'Association des Amis de Vézelay, vers lesquels ils enverra des liens.

Parmi les rubriques, les web-mestres souhaitent faire apparaître une liste complète de tous les commerçants, artisans, artistes, hébergeurs, restaurateurs... qui exercent leur activité dans la commune. Il s'agira d'informations simples (type d'activité, localisation, contacts, liens sur un éventuel site internet) ne nécessitant pas de mise à jour régulière.

Pour permettre de gagner du temps, pourriez-vous envoyer les informations que vous désiriez voir figurer sur le site à : bel.monique@wanadoo.fr ou morice.pierre@gmail.com ? Un grand merci d'avance !

Toutes les personnes qui seraient disponible pour alimenter les différentes rubriques du site (notamment des photos des événements) sont les bienvenues.

■ Écoles de Vézelay

Appel à talents

La réforme des rythmes scolaires exige des municipalités qu'elles prennent en charge des activités périscolaire facultatives pour les enfants durant trois quarts d'heure les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Pour l'école maternelle, ce sera de 15h25 à 16h10 ; pour l'école primaire, de 15h30 à 16h15.

DEUX SALARIÉS

La municipalité salariera deux personnes pour l'encadrement des enfants : l'ATSEM pour l'école maternelle, une autre personne – si possible l'auxiliaire de vie scolaire, qui ne sera nommée qu'à la rentrée – pour l'école élémentaire. Mais comme il ne s'agit pas de faire une simple garderie, la municipalité fait appel à vous.

DES ACTIVITÉS VARIÉES

L'enjeu de la réforme est de raccourcir la journée scolaire des enfants, et de leur offrir ensuite un temps d'ouverture à d'autres réalités, dans une ambiance détendue. C'est pourquoi la municipalité fait appel aux personnes qui pourraient ouvrir aux enfants des horizons nouveaux : démonstrations d'instruments de musique, présentation des différents métiers, cuisine, découvertes des arbres, des animaux, activités artistiques diverses, jeux de société ou de plein air...

Vous avez certainement une passion à partager ! Les possibilités sont nombreuses :

- venir une ou deux fois dans l'année présenter un métier,

un loisir, un sport, des œuvres d'art...

- proposer une activité suivie, un jour par semaine, pendant un mois, un mois et demi... qui pourrait déboucher sur un petit spectacle, une exposition des réalisations...
- prêter main forte, de temps à autre, aux personnes qui ont besoin de faire travailler les enfants en plusieurs groupes.

Dans tous les cas, vous ne serez pas seul pour prendre en charge le groupe d'enfants.

N'hésitez pas à vous manifester auprès des membres de la commission scolaire : Lionel Recordon au Vézélien, Micheline Foret gilbert.foret@orange.fr
03 86 33 31 80, Monique Bel bel.monique@wanadoo.fr
03 86 33 30 54.